

AFFAIRE N°4 - Prolongement de la rue Malartic - Approbation du dossier d'appel d'offres.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La réalisation de l'assainissement de la rue Ruisseau des Noirs nécessitera l'interruption de la circulation dans la portion comprise entre les rues des Manguiers et Général de Gaulle.

Il s'avère indispensable, dans ces conditions, de faire procéder, dès maintenant, aux travaux de prolongement de la rue Malartic, de manière à permettre un transit normal en direction de Saint-François.

La SECMO a été chargée de l'étude de ce projet et de l'établissement du dossier d'appel d'offres.

Cette dépense sera imputée sur les crédits disponibles au titre de la Voirie Urbaine - Programme 1974.

Je vous demande, en conséquence, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le dossier qui vous est présenté,
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise qui aura fait l'offre la plus avantageuse.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Il s'agit de traverser la rue Bertin et de Retrouver la rue Ruisseau des Noirs. Nous avons acheté tous les terrains d'assiette. Il est question maintenant de l'étude et de la construction de la route qui doit faire environ 100 m.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

x

x

x